

NIORT, le Vendredi 17 avril 2020

**OBJET : RECRUTEMENT EN SECTIONS SPORTIVES**

**Le Principal**

**Affaire suivie par :**  
M. Frédéric CHAPPE  
Principal

**Téléphone :**  
0549773200  
0549773205

**Courriel :**  
[ce.0790709s@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0790709s@ac-poitiers.fr)

**Adresse postale :**  
56 rue du 14 juillet  
79004 Niort Cedex

Madame, Monsieur,

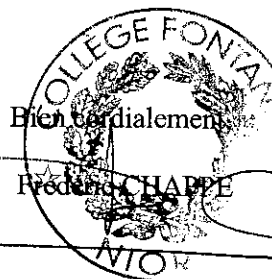
Le contexte actuel ne permettra pas d'effectuer des tests sportifs.

Le fonctionnement des sections sportives est régi par une circulaire qui précise que les candidatures sont proposées par le chef d'établissement sur la base de critères sportifs après consultations des instances fédérales partenaires du projet. C'est le chef d'établissement qui préside la commission de recrutement à partir de critères qu'il aura défini :

Le dossier scolaire

- Résultats
- Comportement
- Potentiel physique et technique présenté par les entraîneurs respectifs (à la place du concours)

La liste des élèves retenus sera communiquée à la Direction Académique des Services de l'Education Nationale et elle sera soumise à l'arbitrage des services en fonction des places disponibles.



**PS : Réception des dossiers jusqu'au mercredi 13 mai 2020 inclus**

Commission de recrutement mercredi 27 mai 2020